

AMISOM : le Burundi appelle l'UA à faire respecter le mémorandum d'entente

@rib News, 03/06/2016 â€“ Source Xinhua Le gouvernement burundais a appelé l'Union Africaine (UA) à faire respecter le mémorandum d'entente qu'elle a signé avec le Burundi en ce qui est de la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM). Bujumbura a fait cette déclaration à travers son chef de la diplomatie Alain Aimé Nyamitwe du fait que le poste attribué à un officier burundais à l'AMISOM soit gelé.

"Nous appelons l'Union Africaine à jouer pleinement son rôle en faisant respecter le mémorandum d'entente qu'elle a signé avec le Burundi. Toute violation de celui-ci sans modification préalable consensuelle sera inacceptable", a déclaré jeudi M. Nyamitwe devant la presse. "Nous ne pouvons pas accepter que le poste attribué à un officier de la Force de Défense Nationale (Général de brigade Sinzumusi, ndlr) soit gelé pour une période d'un an en violation flagrante des décisions pertinentes des organes en charge de cette question", a-t-il affirmé. Il a tout de même réitéré l'engagement Burundi à participer à l'AMISOM tout en refusant de céder à certains chantages sur son contingent en mission africaine. Le Burundi est le deuxième grand contributeur de l'AMISOM depuis 2007 avec plus de 5.100 hommes sur plus de 22.000 que compte la Mission. L'AMISOM a une composante militaire dont les pays contributeurs sont le Burundi, le Djibouti, l'Ethiopie, le Kenya et l'Ouganda d'une part, et une composante policière dont les contributeurs sont le Ghana, le Kenya, le Nigeria, la Sierra Leone et l'Ouganda, d'autre part.